



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134463>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-134463**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACHAT D'ENVELOPPES PRE IMPRIMEES A FENETRE TRANSPARENTE AU FORMAT C6/5

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'achat d'enveloppes pré imprimées à fenêtre transparente au format C6/5.

Identifiant de la procédure : af9bf92e-6c07-4be6-8762-f41dcb38344d

Identifiant interne : ACM.2025.2091

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation donne lieu à un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents en application des articles L.2125-1-1°, R.2162-2, R. 2162-7 et R.2162-10 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2162-2 du Code de la commande publique, l'accord-cadre ne fixe pas toutes les stipulations contractuelles, il donne lieu à la conclusion de marchés subséquents dans les conditions fixées aux articles R. 2162-7 à R2162-12 dudit Code. Sur le fondement de l'article L.224-12 du Code de la Sécurité Sociale, un accord-cadre national et des marchés subséquents seront signés par la Cnam, sur le fondement desquels des bons de commandes seront émis par l'ensemble des CEIR auprès des Titulaires, à la survenance de leurs besoins.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30199230 Enveloppes

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les prestations se déroulent dans les Centres Editiques de l'Assurance Maladie (CEIR) désignés dans le CCTP avec leurs adresses. Les fournitures sont à livrer à l'adresse indiquée au bon de commande.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cet accord cadre n'est pas alloti. En effet, les différents modèles d'enveloppes, objet du présent accord-cadre, constituent par leur nature un besoin homogène. Le montant estimé et non contractuel sur la durée totale de l'accord cadre est de 5 516 027 € HT, soit 6 619 232 € TTC. Conformément à l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, l'accord-cadre à bons de commande est conclu avec engagement sur un montant maximum de 5 516 027 € HT, soit 6 619 232 € TTC. Le nombre minimum d'attributaires retenus est fixé à deux (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats). Le nombre maximum d'attributaires retenus est fixé à 5. Aucune modification de cet accord-cadre ne pourra être effectuée sans la notification d'un avenant, sauf cas particulier prévu dans le présent accord-cadre. Les marchés subséquents prennent la forme d'accord-cadre à bons de commande conformément à l'article R.2162-8 du Code de la commande publique. La partie à bons de commande des marchés subséquents est régie par les articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, avec un montant maximum précisé au moment de la mise en concurrence de chaque marché subséquent. Le montant maximum de la part à commandes du premier marché subséquent s'élève à 2 758 013 € HT, soit 3 309 616 € TTC. Sous peine de rejet de leur dossier, les candidats doivent impérativement déposer une offre complète, lisible et en français sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'état Place "<https://www.marches-publics.gouv.fr>". Un guide utilisateurs est à disposition sur le site, rubrique Aide, qui précise les conditions d'utilisation de la plateforme des achats de l'état, notamment les pré-requis techniques nécessaires au dépôt d'une offre dématérialisée. Adresse pour l'envoi d'une copie de sauvegarde (excepté le cas de la copie de sauvegarde, l'envoi ou le dépôt de l'offre sur support papier ou sur support physique électronique n'est pas autorisé) : Cnam - DDSI M. David Brayer Giroux ou Mme Laurence Penot - bureau B1 021, 50 avenue du Prof. André LEMIERRE 75986 paris Cedex 20. Il est fait application des articles R2162-1 à R2162-14 du Code de la commande publique. Conformément aux articles R2143-13 et 14 du Code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que la Cnam peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système / espace et que l'accès à celui-ci soit gratuit. Le dossier de consultation est téléchargeable en partie depuis la plateforme des achats de l'Etat PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Pour rappel, la Cnam n'exige pas la signature de l'offre. L'offre remise électroniquement ne requiert donc pas de certificat de signature électronique et ne peut être rejetée pour défaut de signature ou signature incertaine (si le candidat ou candidat souhaite tout de même utiliser un certificat de signature électronique, il se réfère aux indications ci-dessous). En revanche, à l'issue de la procédure, il est demandé à l'attributaire de signer électroniquement l'acte d'engagement et autres pièces désignées par l'acheteur. La signature électronique de l'attributaire et du sous-traitant est également requise pour les actes de sous-traitance. En cas d'impossibilité, ces pièces sont rematérialisées et signées manuscritement par l'ensemble des parties.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACHAT D'ENVELOPPES PRE IMPRIMEES A FENETRE TRANSPARENTE AU FORMAT C6/5

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'achat d'enveloppes pré imprimées à fenêtre transparente au format C6/5. Il est conclu en application du Code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique, parus au Journal officiel du 5 décembre 2018. Les marchés subséquents seront conclus pour les organismes CEIR, conformément à l'article L224-12 du code de la Sécurité Sociale.

Identifiant interne : ACM.2025.2091

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30199230 Enveloppes

Options :

Description des options : 0

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations se déroulent dans les Centres Editiques de l'Assurance Maladie (CEIR) désignés dans le CCTP avec leurs adresses. Les fournitures sont à livrer à l'adresse indiquée au bon de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 4 (quatre) ans, à compter de sa date de notification. Les Titulaires retenus seront remis en compétition selon la survenance des besoins. L'expiration de l'accord-cadre entraîne l'

impossibilité de passer tout nouveau marché ou bon de commande passé sur son fondement. Les marchés subséquents prennent effet à leur date de notification pour une durée de deux ans, à l'exception du dernier marché subséquent qui prendra effet à sa date de notification jusqu'au terme de l'accord-cadre. Ils peuvent être résiliés selon les conditions mentionnées dans le CCAP.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/01/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Les entreprises peuvent également obtenir des informations concernant l'introduction des recours auprès du Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Organisation qui traite les offres : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Numéro d'enregistrement : 18003502402369

Adresse postale : 26-50 IMMEUBLE FRONTALIS 26 AVENUE DU PROFESSEUR ANDRE LEMIERRE

Ville : Paris cedex 20

Code postal : 75986

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : COSMINA MARIA CRUCERU

Adresse électronique : COSMINAMARIA.CRUCERU@assurance-maladie.fr

Téléphone : 01 72 60 18 85

Adresse internet : <https://www.ameli.fr/assure>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.ameli.fr/assure>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0215180e-ee42-4893-b96d-b156346ae3c8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/12/2025 à 14:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025